



Hauts de Seine

CTL du 6 octobre 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Notre ministre a présenté les grandes lignes de son projet de la loi de Finances 2017.

A la DGFIP, 1815 Équivalent Temps Plein Travaillé seront supprimés l'an prochain.

Ce chiffre est corrigé par le recrutement d'apprentis en 2016 et 2017 (+199 ETPT) et par les transferts d'emplois, dont les services facturiers et la fermeture des trésoreries auprès des ambassades de France pour +12 ETPT.

Pour FO, le recrutement d'apprentis n'est pas le recrutement d'agents des Finances Publiques et nous considérons que ce sont bien 1815 ETPT (hors transferts) qui seront supprimés en 2017 et non pas 1630 ETP annoncé par l'administration.

Ces 1815 suppressions d'emplois pour DGFIP représente plus de 60% des suppressions pour l'ensemble de la Fonction Publique de l'État ! En 5 ans, la seule DGFIP a vu la fermeture de 600 services.

Et puis combien d'emplois seront-ils supprimés dans les Hauts-de-Seine ?

Est-ce le nouveau SIE fusionné de Boulogne qui va payer en premier la note ?

Le Directeur général, non content de participer activement à ces suppressions d'emplois impose une vague de restructurations, fusions et fermetures de postes et de services d'une ampleur sans précédent. 109 centres de finances publiques vont fermer en janvier 2017 ! 109 !

Lorsque le retour à l'équilibre budgétaire est le motif de toutes les augmentations d'impôts, il est surprenant de constater que dans le même temps les moyens de l'administration chargée notamment d'asseoir et de recouvrer l'impôt sont réduits d'année en année.

En parallèle, les services subissent une frénésie d'expérimentations, toutes exclusivement guidées par les économies budgétaires. Il s'agit avant tout de mettre en œuvre à tout prix la démarche stratégique en sacrifiant les missions à la réduction massive des emplois et à l'évaporation des crédits budgétaires.

Puis nous découvrons que sous couvert de la réforme territoriale, le Directeur Général envisage de rattacher fonctionnellement les BCR (Brigades de Contrôle et de recherche) aux DIRCOFI et de rattacher les plus petites brigades départementales à ces dernières.

Ceci se traduit dans les Hauts-de-Seine par la suppression de 10 emplois de vérificateurs.

Et puis comme si les agents n'étaient pas assez débordé avec les manques d'effectifs, il a fallu que la DGFIP tente de faire revenir par la fenêtre une application « Rialto investigations » que les acteurs du contrôle fiscal avait poussée à la porte en le renommant gentiment « Rialto Memo ». Pourtant le rejet et le boycott avaient été massifs pour cette application de flicage, de statistiques, contre productive et véritable usine à gaz ...

Quel intérêt à remplacer la « paperasse papier » par la « paperasse informatique » ?

Bientôt il faudra passer plus de temps à dire et remplir des cases de ce qu'on fait qu' à « faire » proprement dit.

Des formateurs sont recherchés en urgence pour être formés à cette application pour ensuite former à leur tour les utilisateurs dans les CIF au 1^{er} janvier 2017!

Les vérificatrices et vérificateurs ont bien besoin d'autre chose pour exercer correctement leur fonction très difficile : tout d'abord de confiance, de sécurité et de soutien.

Concernant le projet de retenue à la source, chantier qui va générer une augmentation de charge de travail dans certains services, FO n'accepte pas que la DGFIP soit le bouc émissaire d'un échec de la mise en œuvre de cette pseudo-réforme, faute de moyens suffisants.

Les fonctionnaires de la DGFIP n'ont plus à démontrer leur technicité et leur conscience professionnelle. Il serait d'autant plus inacceptable qu'ils fassent les frais d'une réforme hasardeuse de la collecte de l'impôt et d'une communication gouvernementale tout aussi hasardeuse.

Une reconnaissance des efforts accomplis serait en revanche bienvenue à travers une revalorisation du régime indemnitaire des agents de la DGFIP.

Après 6 ans de gel de la valeur du point d'indice et une diminution constante des mesures catégorielles, chacun pouvait espérer enfin une véritable reconnaissance du travail et des missions accomplies par une revalorisation du point d'indice compensant au moins les pertes de pouvoir d'achat et aussi par une refonte des grilles offrant perspectives et attractivité.

Force est de constater que cela n'est pas le cas et nous sommes loin du compte. En effet, en échange de quelques maigres points d'indice, les durées de carrière sont allongées dans chaque grade, les réductions de temps de service et la carrière mini sont supprimées, et les fusions de corps accentuées.

D'ailleurs la ministre de la Fonction Publique a annoncé que le gel du point d'indice avait permis d'économiser 7 milliards sur le dos des fonctionnaires attestant ainsi que ceux-ci avaient servi de variable d'ajustement, notamment à travers leur rémunération.

On peut même affirmer que cette réforme PPCR ne coûtera quasiment rien au gouvernement car les agents autofinancent les nouvelles grilles par des carrières plus longues, un avancement ralenti, et des promotions limitées.

Et ce n'est pas l'annonce de la Ministre Girardin de revaloriser de 1,2 % la valeur du point d'indice en 2 fois qui va nous satisfaire après plus de 8 % de perte depuis 2010. Nous n'oublions pas également que durant l'application du protocole PPCR (2016-2020), les retenues pour pension civile (ou cotisations retraites) vont également continuer de progresser, affaiblissant ainsi un peu plus les maigres propositions gouvernementales.

Face à ce constat, FO va continuer de marteler ses revendications pour une réelle augmentation de la valeur du point d'indice permettant le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une refonte-revalorisation de la grille indiciaire qui apporte réellement des avancées et de l'attractivité pour les agents et l'emploi public.

En résumé, pour FO, le dossier n'est pas clos !